

Le budget

Or, dans le budget, le ministre a annoncé une réduction de 44 millions de dollars en ce qui concerne la SRC et il semble à présent que le ministre ait l'intention d'imposer à la SRC une réduction de plus de 350 millions de dollars. Quand je lui ai posé une question à la Chambre au sujet de ce plan, il a nié le plan, suggérant que mes allégations étaient pure invention, que M. Manera, qui a démissionné par la suite, l'avait fait pour des raisons personnelles et qu'aucune réduction supplémentaire n'était prévue. Tout ça me semblait un incroyable roman-feuilleton. Ce soir-là, dans une entrevue, M. Manera a dit qu'il avait démissionné à cause des futures réductions qui allaient être imposées à la SRC et non pas pour des raisons personnelles. Un seul de ces deux hommes peut avoir dit la vérité.

Le lendemain à la Chambre, j'ai présenté au ministre une copie du document secret que ses fonctionnaires avaient donné à M. Manera et dans lequel sont décrites les compressions dont fera l'objet la SRC sur trois ans. C'est ainsi que le ministre interprète l'honnêteté et la transparence d'un gouvernement. Premièrement, il tait ces renseignements en n'indiquant pas les chiffres dans le budget. Deuxièmement, il nie qu'il y ait jamais eu de document et de compressions. Troisièmement, il admet à présent que le document existe, mais que cela ne veut rien dire et que le président de la SRC se trompe.

Ce type de performance pitoyable nuit à l'intégrité du gouvernement. Les Canadiens veulent savoir de quelle façon le gouvernement dépense l'argent des contribuables. Ils veulent que leur argent soit dépensé de façon judicieuse, selon un plan responsable. Chaque fois qu'on lui pose une question, le ministre du Patrimoine canadien nous raconte une nouvelle histoire. Comment pourrait-on le prendre au sérieux, surtout au sein de la communauté culturelle? Son incurie a laissé la SRC à la dérive, sans président, à un moment où le leadership est le plus nécessaire, à un moment où il faut préparer le passage au secteur privé.

• (1735)

De plus, l'an dernier, la SRC a obtenu le pouvoir spécial d'emprunter jusqu'à 25 millions de dollars. En fait, ce pouvoir est valable à perpétuité. L'an dernier, à la fin de l'exercice financier, la SRC a prouvé qu'elle était incapable de respecter son budget et est venue quêter au Parlement où, selon le budget supplémentaire, elle a obtenu trois millions de dollars de plus. La SRC n'est qu'un exemple de la piètre gestion financière qui règne au sein du ministère du Patrimoine canadien.

Le ministre des Finances prétend que le gouvernement libéral a atteint ses objectifs financiers l'an dernier. Cependant, ce sont là des mathématiques libérales, car si nous regardons le budget supplémentaire du ministère du Patrimoine canadien, nous constatons que celui-ci est plutôt dans le rouge et qu'aucun de ses objectifs n'a été atteint.

Voyons quelques programmes gouvernementaux qui ont dépassé leur budget: le programme des services ministériels de Patrimoine canadien, dépassement de 1,1 million de dollars; le programme Identité canadienne, dépassement de 1,4 million de dollars; le programme Parcs Canada, dépassement de 3,5 millions de dollars; le Conseil consultatif de la situation de la femme, qui heureusement a disparu, dépassement de 76 000 \$;

la SRC, dépassement de trois millions de dollars; le Musée de la nature, dépassement de 82 000 \$; les Archives nationales, dépassement de 561 000 \$; la Commission des champs de bataille nationaux, dépassement de 125 000 \$; la Commission de la capitale nationale, dépassement de 12 millions de dollars; le Musée des Beaux-Arts du Canada, dépassement de 187 000 \$; la Commission de la fonction publique, dépassement de 4,5 millions de dollars; et, enfin, le Bureau de la coordonnatrice de la Situation de la femme, dépassement de 162 000 \$.

Treize organismes relevant du ministre du Patrimoine canadien ont dépassé leur budget. Les Canadiens s'attendent à plus de la part du gouvernement et ils méritent plus. Quand le ministre assumera-t-il enfin la responsabilité pour la confusion totale et les dépenses excessives qui sont la règle dans son ministère?

En continuant de financer les déficits, les gouvernements hypothèquent l'avenir de l'économie canadienne. En n'équilibrant pas le budget, en n'annonçant même pas quand il sera équilibré, les libéraux ont démontré qu'ils ne comprenaient pas grand-chose à la planification financière.

Le Parti libéral, comme il l'a toujours fait, continue d'emprunter et de l'argent, et des idées. Son incapacité de présenter la moindre idée originale nous amène à nous demander s'il réussira à instaurer la stabilité économique au Canada avant la fin de son mandat actuel.

M. John Bryden (Hamilton—Wentworth, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de Calgary-Sud-Est pour ses remarques, mais elle m'a laissé quelque peu perplexe lorsqu'elle a parlé, au début de son discours, d'une augmentation de 20 p. 100 des fonds affectés à la Situation de la femme.

Je ne sais à quel organisme elle faisait allusion et j'aimerais bien qu'elle me donne des détails à ce sujet et qu'elle dise quelles sont ses sources.

Mme Brown (Calgary-Sud-Est): Monsieur le Président, le député verra dans les prévisions budgétaires que certaines sommes ont été transférées du ministère du Développement des ressources humaines à la Situation de la femme. Ces quelque 20 millions de dollars représentent l'augmentation que j'ai mentionnée.

À ce sujet, je tiens à dire que ce changement en ce qui concerne la situation de la femme représente un revirement remarquable dans la politique libérale. Nous voyons le pragmatisme économique l'emporter sur le libéralisme social dans notre pays, ce qui est incroyable.

C'est un revirement vers une idéologie conservatrice-réformiste que nous n'aurions jamais anticipé. Les libéraux ont délaissé le libéralisme en faveur du conservatisme, et je dirais que le Parti réformiste y est pour quelque chose. Nous avons vu cela dans le budget et nous le voyons maintenant dans la réduction et la restructuration des ministères bureaucratiques.

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais poser une question à la députée. Dans ce qui m'a paru être une digression, elle a semblé dire que tous les ministères ont dépassé leur budget. La députée pense que, s'ils